



Ce document écrit en Facile À Lire et à Comprendre.
Le Falc est une méthode
qui rend les informations accessibles à tous.

C'est quoi une convention d'appui en milieu ordinaire ?

Une convention c'est comme un contrat.

Je suis en situation de handicap.

Je travaille en ESAT.

Une entreprise veut m'embaucher.

L'entreprise fait un contrat de travail.

Ce contrat peut être, par exemple :



- un Contrat à Durée Indéterminée, c'est un CDI
- un Contrat à Durée Déterminée, c'est un CDD
- un Contrat en alternance

C'est un contrat pour apprendre le travail.

Je fais une formation et je travaille dans l'entreprise.

Si je suis d'accord, l'ESAT peut continuer à m'aider.

L'ESAT aide aussi mon entreprise.

Cette aide dure 1 an, sauf si mon contrat de travail se termine avant.

Elle peut continuer **pendant 3 ans au maximum.**

Je signe une convention avec l'ESAT et mon entreprise.

Une convention c'est comme un contrat.

Cette convention explique les aides de l'ESAT :

- pour moi
- pour mon entreprise



À quoi sert cette convention ?

Cette convention m'aide dans mon nouveau travail.

L'ESAT peut m'aider par exemple :

- à m'adapter au travail dans l'entreprise
- à m'adapter à mes nouveaux collègues

L'ESAT peut aider l'entreprise :

- à comprendre mon handicap et mes difficultés
- à adapter le travail à mon handicap

Avec l'aide de l'ESAT, j'ai plus de chances de garder mon nouveau travail.

Une personne s'occupe de moi à l'ESAT : c'est mon **référent ESAT**.

Une personne s'occupe de moi dans l'entreprise : c'est mon **tuteur**.